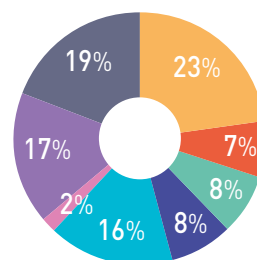
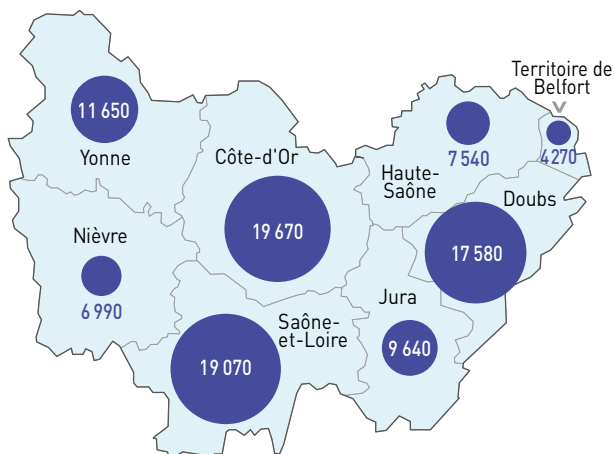


## DEUX ENTREPRISES SUR TROIS (65 %) RELÈVENT DES SECTEURS DE PROXIMITÉ

Avec un nombre total de 96 410 entreprises, le tissu économique de l'artisanat, du commerce et des professions libérales se consolide.

Répartition des entreprises par département et par secteur (2017)



### SECTEURS

- Artisanat du BTP
- Artisanat et commerce de l'alimentation
- Hôtellerie-restauration
- Artisanat de fabrication
- Artisanat des services
- Professions libérales du droit
- Professions libérales de santé
- Professions libérales techniques et du cadre de vie

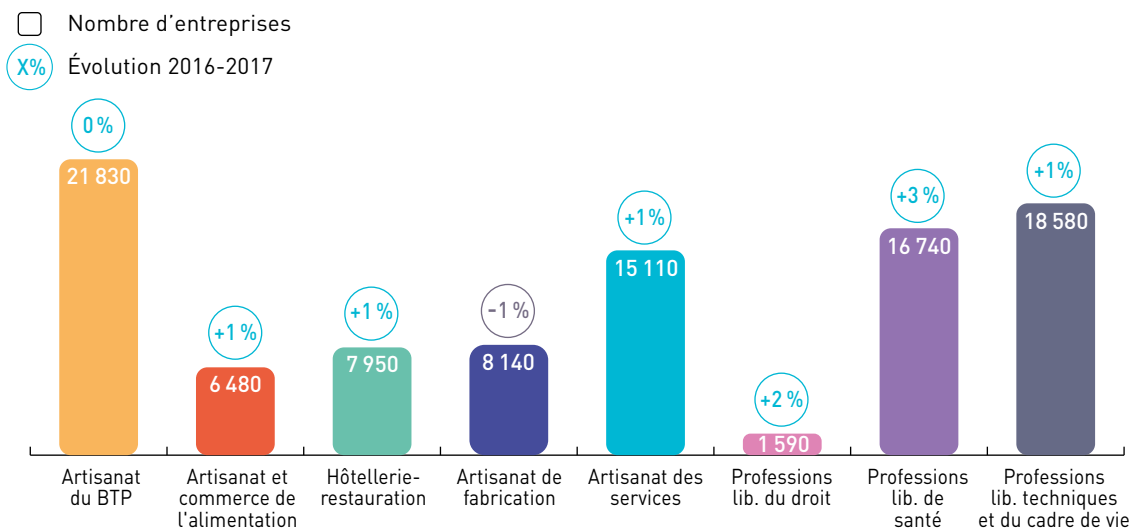
Évolution du nombre d'entreprises



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

Les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont en progression dans la plupart des secteurs (+1 % en moyenne entre 2016 et 2017).

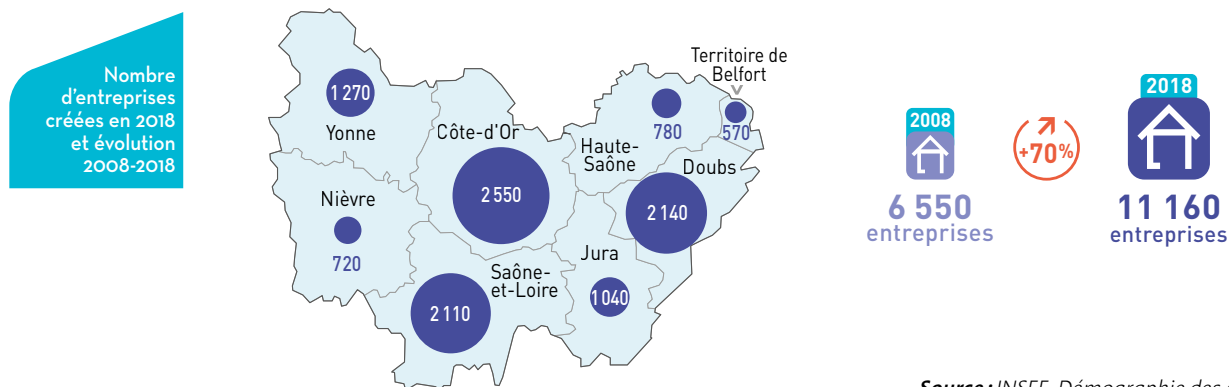
Nombre d'entreprises par secteur en 2017 et évolution 2016-2017



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

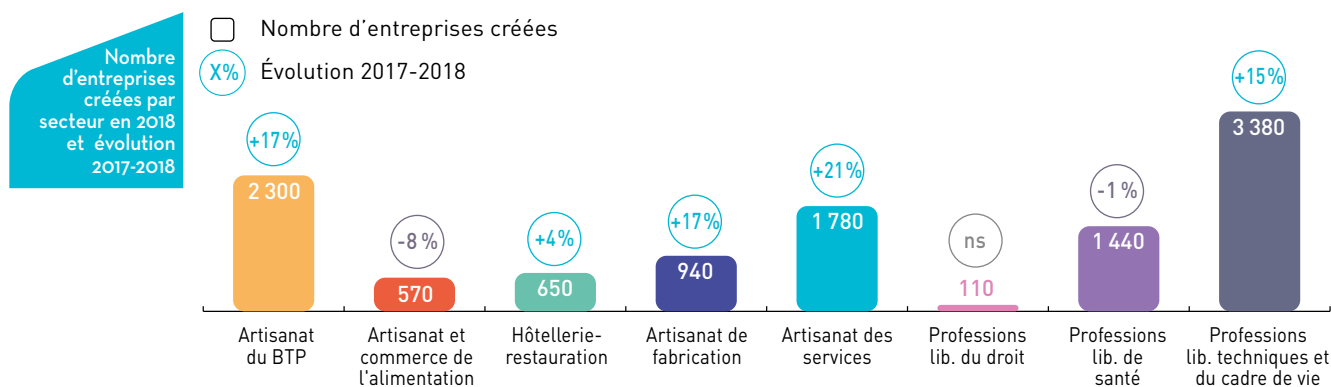
## 11 160 CRÉATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES, SOIT 61 % DES IMMATRICULATIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le dynamisme et le renouvellement économique de la région sont essentiellement tirés par les créations d'entreprises relevant du champ de l'U2P.



Source : INSEE, Démographie des entreprises.

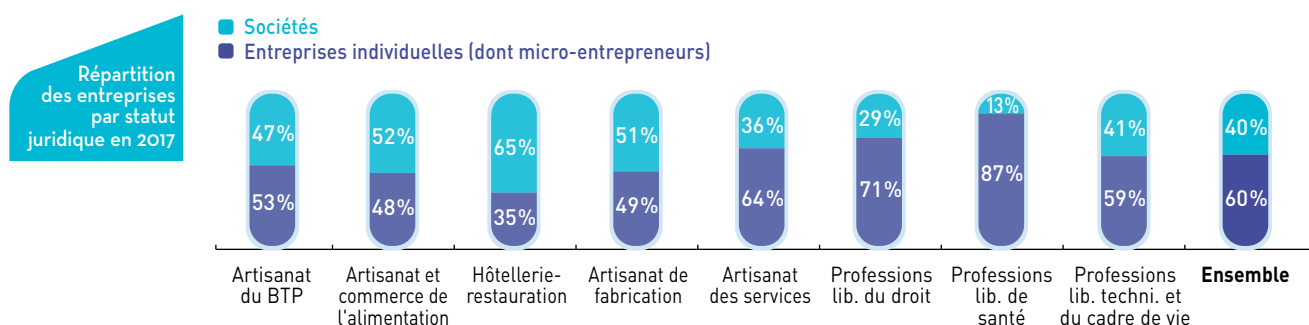
En 2018, les créations d'entreprises progressent de 12 %. La progression est forte pour l'artisanat des services (+21 %), du BTP (+17 %) et de fabrication (+17 %). À l'inverse, l'artisanat de l'alimentation et les professions libérales de santé connaissent une baisse des installations.



Source : INSEE, Démographie des entreprises.

## STATUT JURIDIQUE

60 % des entreprises artisanales, commerciales et libérales sont des entreprises individuelles.

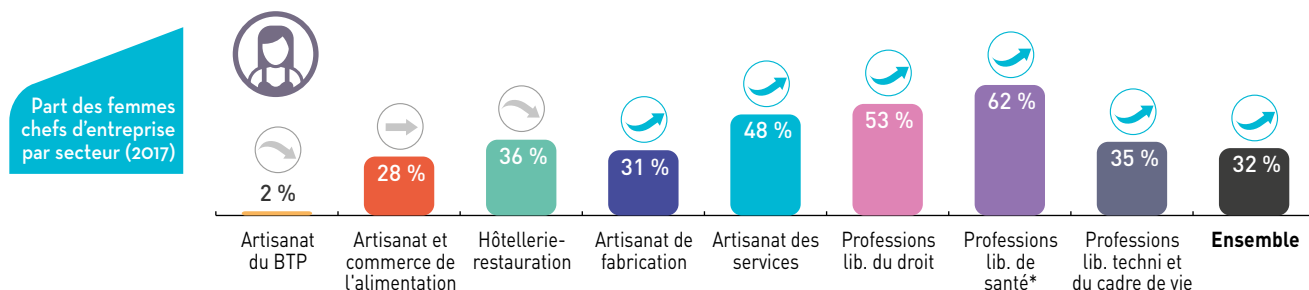


Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

# CHIFFRES CLÉS 2019

des entreprises artisanales,  
commerciales et libérales

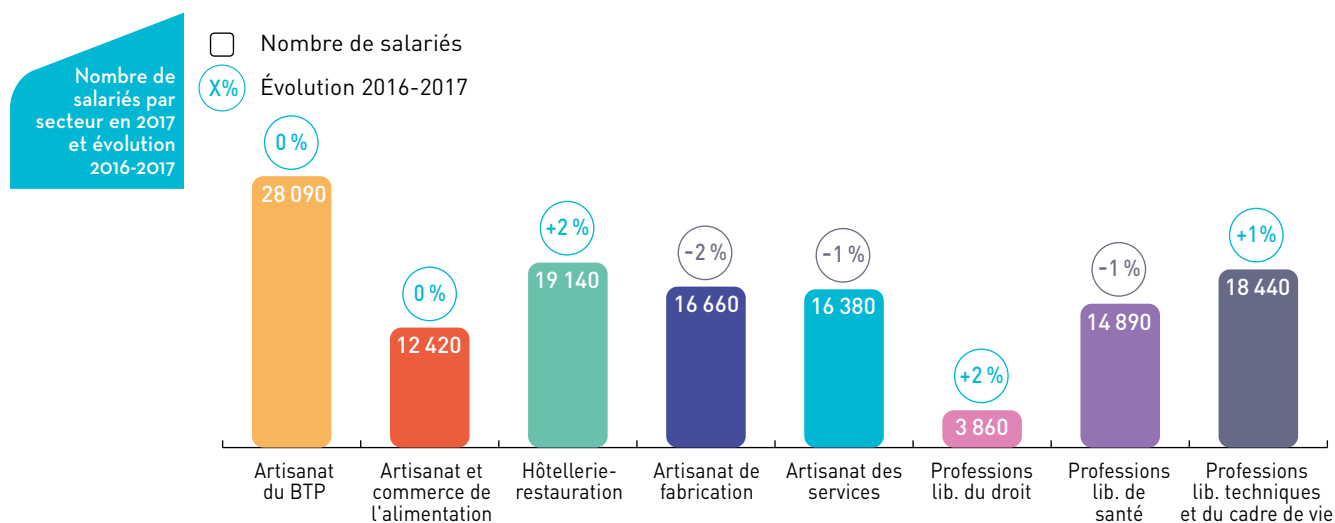
## 1 CHEF D'ENTREPRISE SUR 3 (32 %) EST UNE FEMME



Source : SSI, cotisants administrativement actifs, hors conjoints collaborateurs. (\*) Hors professions médicales affiliées à l'URSSAF.

## PRÈS DE 130 000 EMPLOIS SALARIÉS

129 860 salariés (hors apprentis et stagiaires) sont employés dans une entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. Ce nombre est stable par rapport à 2016.



Source : ACOSS-URSSAF - effectifs salariés hors apprentis et stagiaires.

## 23 % DES PROJETS D'EMBAUCHE RÉGIONAUX PROVIENNENT DES ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES

Les intentions d'embauche sont en forte progression dans tous les secteurs, alors qu'elles étaient globalement stables depuis 2009. Les difficultés de recrutement anticipées sont plus fortes que la moyenne dans l'artisanat, l'hôtellerie-restauration et les professions libérales.

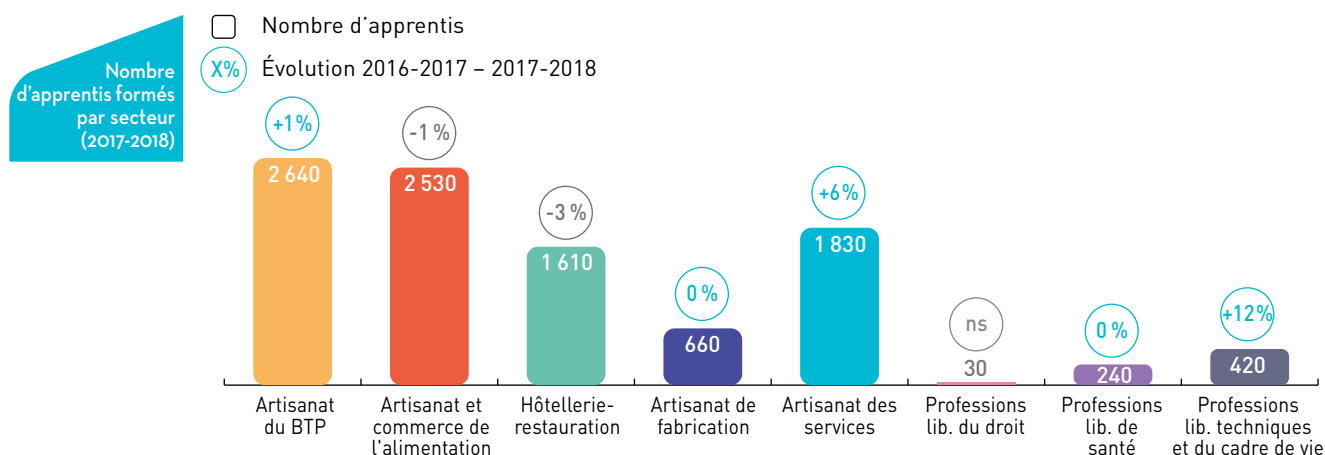
Nombre de projets de recrutement par secteur

	Artisanat	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration	Professions libérales
Nombre de projets de recrutement (2019)	9 702	516	4 320	6 595
Évolution 2017-2019	+41 %	+28 %	+16 %	nd
Part de projets jugés difficiles (2019)	72 % ↗	31 % ↘	71 % ↗	60 % ↗

Source : CREDOC, Enquête BMO Pôle Emploi 2019.

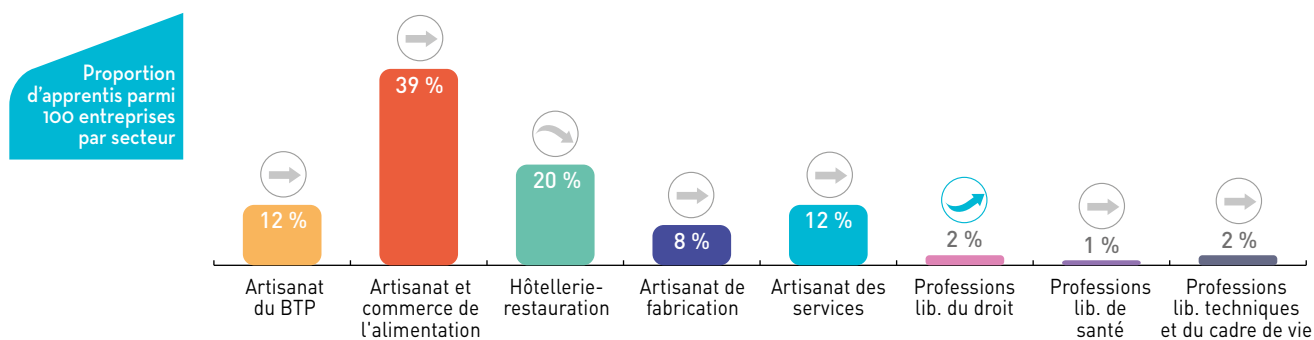
## 9 970 APPRENTIS SONT FORMÉS CHAQUE ANNÉE PAR LES ENTREPRISES RELEVANT DU CHAMP DE L'U2P SOIT 50 % DES APPRENTIS RÉGIONAUX

Un apprenti sur deux est formé chaque année dans une entreprise artisanale, commerciale ou libérale. Les effectifs sont stables en 2017-2018 (+1 %).



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA.

Le taux de pénétration moyen est de 10 apprentis pour 100 entreprises des secteurs de proximité. Ce taux est plus développé dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation (39 %).



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA.

### MÉTHODE

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés dans 323 codes d'activités et l'ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 6 activités du commerce de détail (cavistes, bios, épiceries, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie-restauration regroupe toutes les entreprises de 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z). Pour le dénombrement des entreprises, les entreprises artisanales de moins de 20 salariés de la restauration rapide (5610C) sont également prises en compte.
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 53 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises, pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.